



FORMATIONS RADAR

2^{ème} SEMESTRE 2019

Calendrier



- Samedi 05/10/2019 de 9h à 18h
- Samedi 16/11/2019 de 9h à 18h
- Samedi 07/12/2019 de 9h à 18h

Les dates pour la navigation sur bateau moteur au radar (*préparation à l'examen pratique du SPF Mobilité*) seront déterminées de commun accord avec les participants.

CONDITIONS:

Les prix sont révisables sans préavis.

L'inscription ne sera effective qu'après réception d'un acompte représentant au minimum 50 % du montant total du prix de la session choisie, le solde devant être versé au plus tard le 1er jour de cours.

La non-participation à une ou plusieurs séances de cours ne fera l'objet d'aucun remboursement.

Le ou les cours en question pourront être suivis lors d'une session ultérieure, suivant les places disponibles. Les cours sont donnés à partir d'un minimum de 6 personnes inscrites.

Le montant de l'inscription au cours ne comprend pas les droits d'inscription à l'examen Radar du SPF Mobilité et Transports.

ATTENTION :

Le nombre de places est limité. Les inscriptions ne sont notées qu'après réception de l'acompte. La date du versement de l'acompte vaut 'date d'inscription' sur le compte POLARIS: **BE30 7390 1541 4311**